

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2011

Présents : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Gérard LLOPEZ, Jean-Claude GIMENO, Jean-Claude PLA, Tony LLORENS, Louis SBARRA, Alain ALBERT, Pierre CARLES, Marie-Jeanne MULLER, Jacqueline LOZANO, Lucienne ROUSTIT, Béatrice GIMENO, Viviane MONTIER, Thierry BEUSELINCK, Géraldine ESCANDE.

Procurations : Monsieur René COUSIN à Monsieur Claude CLARIANA, Madame Nelly MARTI à Monsieur Tony LLORENS, Madame Françoise CRASSOUS à Madame Géraldine ESCANDE, Madame Suzanne POCURUL à Monsieur Gérard LLOPEZ,

Absente : Madame Pascale FRANSINO

Secrétaire de séance : Madame Marie-Jeanne MULLER

Début de séance : 19 h

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le nombre de membres du Conseil Municipal est porté à 21 suite au décès de Madame Alberte GARCIA, Conseillère Municipale.

Il donne lecture d'un courrier de Monsieur le Sous-Préfet de Béziers qui présente ses condoléances aux membres du Conseil Municipal ainsi qu'aux membres de la famille de Madame Alberte GARCIA.

Une minute de silence est observée en sa mémoire.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente du 26 Août 2011 qui est adopté à l'unanimité des présents + 4 procurations.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les questions suivantes :

- 5) Compte rendu CAO Remplacement fenêtres école maternelle
- 6) Chapelle Saint Pierre Lot n° 3
- 7) Prestation rédaction site internet
- 8) Taxe sur la consommation finale d'électricité

Accord du conseil à l'unanimité des présents + 4 procurations.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

I – Achat parcelle C n° 529 – D-2011-09-20-01 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une proposition d'acquisition de la Parcelle bâtie section C n°529 située 1 rue des Magnolias – à côté de la mairie au prix de 20 000 € émanant de Mle Karen DE FANIS, propriétaire.

Cette parcelle pourrait être aménagée en places de parking et faciliterait ainsi l'accès à la Mairie.

Le Conseil, par 20 voix pour dont 4 procurations, 0 voix contre et 0 voix d'abstention, approuve l'acquisition de la parcelle C 529 appartenant à Mle Karen DE FANIS au prix indiqué, autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce utile à cette transaction et dit que Maître FRUTOSO Jean Louis, Notaire à Quarante sera chargé de cette affaire.

Cette somme sera prélevée sur le budget général 2011 de la commune.

II – Contrat entretien locaux Mairie - D-2011-09-20-02 :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les propositions d'entretien des locaux de la Mairie.

L'offre la mieux-disante a été présentée par la Société G'net de Béziers qui réaliserait les prestations suivantes :

- Entretien des locaux quotidien : 979.54 € HT/mois
- Vitrierie : 162.50 € HT/passage (4/an)
- Spray sols étage : 39.00 € HT/passage
- Décapage sols rez de chaussée : 78.00 € HT/passage

Le Conseil, approuve la proposition sus-indiquée et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant avec la Société G'net pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} Octobre 2011.

Vote : 15 voix pour + 4 procurations 0 voix contre 1 Abstention

III – Conventions CAF – D-2011-09-20-03 :

Monsieur le Maire donne lecture des propositions de conventions présentées par la CAF de Béziers concernant :

- L'ALSH « Salle des Jeunes » cette convention d'objectifs et financement définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de services « ALSH » pour l'équipement.

- Une convention de service : pour la consultation d'informations de la base allocataire de la CAF de Béziers par l'intermédiaire du service sécurisé Cafpro sur internet.

Le Conseil approuve les termes des conventions ci-dessus présentées et autorise Monsieur le Maire à les signer avec la CAF de Béziers.

Vote : *Pour à l'unanimité des présents + 4 procurations*

IV – Règlements intérieurs ALSH/CANTINE - D-2011-09-20-04 :

Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de règlements intérieurs des services de ALSH/CLAE Primaire et de la cantine municipale et demande au Conseil de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve les termes des règlements intérieurs des services ALSH/CLAE Primaire et Cantine Municipale proposés, autorise Monsieur le Maire à les signer et dit qu'ils annulent et remplacent les précédents du 4 Septembre 2009.

V – Remplacement fenêtres Ecole Maternelle - D-2011-09 -20-05 :

Monsieur le Maire présente au Conseil les conclusions de la CAO d'ouverture et analyse des offres concernant les travaux de remplacement des menuiseries de l'école maternelle qui s'est réunie en date du 13 Septembre 2011.

L'offre mieux et moins disante reconnue par la CAO a été proposée par la Menuiserie POVEDA de Lespignan à un montant de 25 768.00 € HT (Estimation : 25 880.00 € HT).

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, prend acte des décisions de la CAO compétente et approuve son choix.

Le marché correspondant sera donc signé par Monsieur le Maire avec la Menuiserie POVEDA.

VI – CHAPELLE SAINT PIERRE : Lot n° 3 – Protection contre la foudre -D-2011-09-20-06 :

Monsieur le Maire présente au Conseil les conclusions de la CAO d'ouverture et analyse des offres concernant le lot n° 3 « Protection contre la foudre » de la réhabilitation de la Chapelle St Pierre es Liens qui s'est réunie en date du 13 Septembre 2011. Ce lot avait été reconnu infructueux suite à l'ouverture des plis du 31 Mai 2011 (aucune offre n'ayant été reçue).

Une offre a été reçue d'un montant de 5 045.00 € HT proposée par la SARL ROYON (CAMPA) de Sigean (Estimation : 7 000.00 € HT). Cette offre a été retenue.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, prend acte des décisions de la CAO compétente et approuve son choix.

Le marché correspondant sera donc signé par Monsieur le Maire avec la SARL ROYON (CAMPA) de Sigean.

VII – Prestation rédaction site Internet -D-2011-09-20-07 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la création du site internet de notre Commune avec la Sté VERNALIS actuellement en cours. La rédaction des textes des différentes pages représente un important travail et un savoir faire spécialisé.

Il propose la prestation de Melle Virginie PERRAULT qui assisterait la Commune et chacun de ses services dans la rédaction de ces pages de présentation pour un montant forfaitaire mensuel de 1 750.00 € TTC. Le règlement s'effectuera mensuellement sur facture au fur et à mesure des interventions de Melle Virginie PERRAULT.

Le Conseil, approuve la proposition sus-indiquée et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à ce dossier.

Vote : Pour à l'unanimité des présents + 4 procurations

VIII – Taxe sur la consommation finale d'électricité -D-2011-09-20-08 :

Le Maire de Lespignan expose les dispositions des articles L. 2333-2 et suivants (L. 3333-2 et suivants et L. 5212-24 et L. 5212-26) du Code Général des Collectivités Territoriales, autorisant le conseil municipal à fixer un coefficient multiplicateur unique, dans les conditions et limites prévues à ces mêmes articles, applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Vu l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu les articles L. 2333-2 à L. 2333-5, L. 3333-2 à L. 3333-3-3 et L. 5212-24 à L. 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations décide de fixer le coefficient multiplicateur de la taxe sur la consommation finale d'électricité applicable sur l'ensemble du territoire de la commune à 8.12.

Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Points sur travaux en cours :

- ZAC
- Buissonnets/Place Poste
- Chapelle Saint Pierre

↳ Inauguration le 7/11/2011 à 15 h de la Mairie/Place de la Poste et Allée et Parking des Buissonnets

↳ RLI – Chantier d'Insertion : 2 agents d'entretien et d'hygiène CUI – CAE, 2 x 6 mois (26 h), du 1^{er} Octobre au 30 Septembre 2012, 1 semaine sur 2 de présence en Mairie

↳ Réunion VERNALIS – Site Internet : le 21/09/2011 à 8 h 30

↳ Réunion avec M. ROUQUETTE pour la bibliothèque le 21/09/2011 à 10 h 30

↳ Prochain bureau Lundi 26/09/2011 à 18 h

↳ Permanence Conseiller Général Philippe VIDAL : Jeudi 29/09/2011 de 8 h 30 à 10 h

↳ France Télécom : Implantation NRA Lundi 4/10/2011

↳ Les travaux du Bord d'Aude ont débuté depuis le 19/09 pendant 3 semaines

↳ Comité de Jumelage : soirée musicale dinatoire avec défilé de mode le 24/09/2011 à 19 h 30 – Salle Polyvalente

↳ Journée Nationale d'hommage aux harkis et aux formations supplétives guerre d'Algérie – Dimanche 25/09 à 11 h 30 – Place Ricardou

↳ Feux Follets : Assemblée Générale le 22/09 à 19 h à SERIGNAN

↳ Ville de BEZIERS : Fête de l'Energie du 15 au 21/10/2011 – Espace info.Energie de Béziers et du Grand Biterrois – info.energie@ville-beziers.fr

↳ Esprit Music : remise chèque « Océane » - ex-cantine le 21/09 à 18 h 30

- Claude GIMENO : Cheval Nature organise des ballades dans le campestre ce week-end

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.